

M.I.N DE RUNGIS ET EURODELTA

(94 - VAL-DE MARNE)

Le MIN de Rungis a été planifié en 1964 et livré en 1969 afin de transférer les Halles de Paris dans un lieu mieux desservi, dans des bâtiments plus accessibles et plus hygiéniques. Depuis l'origine, le Marché International de Rungis a été pensé comme devant être ultrafonctionnel, et ce, en considérant que cela devait nécessairement se faire au détriment de la qualité paysagère du site.

Certes, les contraintes de desserte, de stationnement, de circulation, de livraisons, d'éclairage, de nettoyage, etc. sont très fortes. Mais en quoi cela ne permettrait-il pas d'offrir aux ouvriers des petits matins, un environnement de travail et un confort d'usage digne d'un des lieux les plus fréquentés et les plus en vues de la Région Parisienne ?

C'est ce pari que s'attache à résoudre la SEMMARIS, avec son nouveau Président.

Dans cet univers particulièrement contraint, nous avons préconisé de travailler principalement sur les abords des circulations piétonnes. En les matérialisant, en les aménageant en des lieux de confort, les piétons se trouvent dans un environnement sécurisé et accueillant. Ces traversées, marquées, rythment les grandes perspectives du MIN, ces avenues gigantesques taillées à l'échelle des Poids Lourds. Là, souvent, des voiries surdimensionnées peuvent donner place à des espaces plus conviviaux ou plus naturels. Mais pour cela, il faut convaincre que le projet de demain ne nuira pas au fonctionnement d'aujourd'hui. Nous avons donc proposé un système d'aménagements éphémères neutralisant les chaussées avec du « mobilier végétal » solide. Ca n'est qu'à l'issue d'un test sérieux que les travaux définitifs sont engagés transformant des voies entières, surdimensionnées ou inutiles, en espaces reconquis : stationnements arborés, noues d'infiltrations généreusement plantées, espaces aménagés plus conviviaux, etc. Les « espaces verts » sont entretenus comme ceux des années soixante dix, immuablement plongés dans leur jus d'origine. Les pelouses périphériques sont tondues obstinément alors qu'elles pourraient accueillir prairies, bosquets, jardins familiaux ou partagés, ou encore ruches ou vergers. Les pieds d'immeubles du centre administratif sont obstinément binés et taillés, avec une palette horticole artificielle, alors qu'ils pourraient être davantage jardinés dans un esprit plus naturel, plus libre, surtout plus foisonnant tout en demandant moins d'entretien. C'est avec ces préconisations que la charte a été élaborée dans un temps record (moins de deux mois).

La satisfaction de la SEMMARIS s'est rapidement matérialisée par des missions complémentaires à la fois pour encadrer les maîtrises d'oeuvres en cours, mais aussi pour définir de nouveaux aménagements dans des secteurs stratégiques.



Maîtrise d'ouvrage : SEMMARIS (direction technique de l'exploitation et de construction)

Équipe : Agence L'Anton & Associés, paysagistes-urbanistes

Mission : Plan directeur de renouvellement urbain, missions de maîtrise d'oeuvre subséquentes

Programme : Conception et mise en place d'une charte quinquennale de prescriptions techniques, architecturales et paysagères pour la requalification de l'ensemble du MIN de Rungis et Eurodelta

Superficie : 232 Hectares

Coût de la mission : 50 à 100 K€ HT/an

Coût des travaux : 1M€ HT/ an

Date : 2014-2020



M.I.N DE RUNGIS ET EURODELTA

